

Mesdames, Messieurs.

Il y a une chose assez agaçante pour les personnels de l'Éducation nationale, qui 'est le délai beaucoup trop long qui s'écoule entre la date à laquelle une somme doit s'ajouter au traitement (promotion, changement de fonction donnant droit à rémunération supplémentaire etc.) et celle où elle est effectivement versée. Encore plus agaçante quand cela concerne une indemnité perçue l'année scolaire précédente et qu'il n'y a eu aucun changement, mais il faut attendre jusqu'à 3 mois pour que la situation soit rétablie... Et l'agacement peut se transformer en véritable difficulté financière dans le cas des personnels les moins bien rémunérés.

Depuis hier, malheureusement, nos élèves sont à nouveau obligés de porter le masque "anti-covid". Cette mesure, rendue nécessaire par la hausse inquiétante du nombre de contaminations, devrait s'accompagner d'un réel effort concernant la qualité de l'air dans les locaux, particulièrement les salles de classe. Il est en effet établi depuis longtemps que le virus se transmet principalement par voie aérosole. Le moins que l'on puisse dire est que la communication officielle n'insiste pas assez sur ce point.

Les capteurs de CO2 sont recommandés par la FAQ du 10 septembre, mais aucune démarche n'y est proposée pour mettre en œuvre cette recommandation. Ce sont les collectivités locales qui doivent équiper les classes, mais nous souhaitons que l'Éducation nationale soit plus incitative, en communiquant plus largement et en augmentant la participation financière, 50 € quand un capteur de qualité en coûte au moins 100 € ( 300 € si on préfère la production française).

Notre ministre a déclaré dernièrement être désormais favorable à l'installation de purificateurs d'air dans les établissements scolaires. Il soutenait jusque-là leur inutilité, voire même leur dangerosité, de manière peu compréhensible tant le consensus scientifique n'allait pas dans ce sens. Espérons que là aussi nous avançons, les purificateurs pouvant être une solution pour les lieux dont l'aération est difficile.

Un dernier mot concernant les évaluations nationales CP-CE1. Notre ministre nous a adressé hier un courriel d'auto-congratulation, faisant remarquer que "ce dispositif (...) est unique en Europe". Ce qui pose la question de sa pertinence, nous semble-t-il !